



**Excellence messieurs les Ministres des Etats d’Afrique, de l’Asie, de l’Amérique, de l’Europe, et de l’Océanie,**

**Excellence Monsieur le représentant du Secrétaire Général de l’Organisation Internationale de la Francophonie,**

**Excellence messieurs les représentants des corps diplomatiques,**

**Chers partenaires,**

**Mesdames et messieurs en vos titres et rangs respectifs,**

**Il y a trois jours, démarraient dans cette haute et somptueuse tribune du Palais des Congrès de Yaoundé, les travaux de la Première Conférence Africaine des Forêts modèles. Le choix de la thématique centrale, intitulée « L’Afrique émergente : *Gouvernance et changement, innovation et business social vert* », a effectivement fécondé une pluralité d’opportunités.**

**En premier facteur indicatif, la mobilisation massive des acteurs des différentes Forêts Modèles, des partenaires au développement, des sponsors et des organismes internationaux, convainc à l’unanimité, et sans forcer le trait, de l’enthousiasme participant qui se dégage de cette Première Conférence des Forêts Modèles africaines.**

**En effet, fidèle à sa tradition d’hospitalité, le Cameroun a été pendant trois jours le foyer de réflexions transversales, menées par des experts de haut vol venus d’horizons divers. Le Canada en tant que partenaire traditionnel de cette Conférence a répondu présent, de même que l’Organisation Internationale de la Francophonie qui a apporté son soutien appuyé à cet évènement. Les stands d’expositions, la Tribune de l’entrepreneur et les ateliers interactifs ont, ainsi, offert un paysage de découverte des savoir-faire locaux, des innovations surprenantes, avec parfois l’audace d’une**



**ingénierie du développement durable adaptée aux préoccupations de l'Afrique. Les thèmes débattus se rapportaient aux axes ci-après :**

- **L'émergence de l'Afrique**
- **Les questions de sécurité**
- **La valorisation de l'entrepreneuriat féminin et des communautés locales plus généralement**
- **Les Forêts Modèles et leurs expériences respectives**
- **La synergie entre changement climatique et développement durable**
- **La synergie entre émergence et développement durable**
- **La décentralisation et le développement durable**
- **L'aide au développement**

**Quant aux expositions publiques, le récit rapporté de ces étalages par notre seule voix ne sera pas assez éloquent pour traduire en discours et en image la richesse des produits exposés à cette première Conférence Africaine des Forêts Modèles. Néanmoins, rappelons-le ;**

**Que ce soient les essences en elles-mêmes ou les savoir-faire locaux relevant du talent des acteurs des Forêts Modèles, le dénominateur commun se trouve au niveau de la défense d'une identité de l'authenticité de l'Afrique. Une Afrique ouverte à l'expérience de l'altérité, attentive aux questions de l'environnement et résolument déterminée à intégrer les rangs de l'émergence, respectueuse, bien entendu, de son patrimoine. Les Forêts Modèles portent fièrement les attributs de ce label de révolution positive d'un business social vert.**

**Au terme de ces travaux, il convient de vous délivrer la Déclaration.**



## **DECLARATION DE YAOUNDE, A L'ISSUE DE LA 1<sup>ERE</sup> CONFERENCE AFRICAINE DES FORETS MODELES (YAOUNDE, 12-14 MARS 2013)**

**Sur invitation du Gouvernement de la République du Cameroun et du Réseau Africain des Forêts Modèles,**

**Les Représentants des Gouvernements de la République du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la République du Congo, de la RDC et du Rwanda, en charge de la protection de la nature, du commerce, du développement durable et des questions connexes ; les représentants de la COMIFAC, de l'Organisation Internationale de la Francophonie, du Réseau International des Forêts Modèles, du Réseau Ibéroaméricain de Forêts Modèles, du Réseau Méditerranéen de Forêts Modèles, du Réseau Africain des Forêts Modèles, des partenaires ainsi que d'organismes de la société civile et des leaders d'opinion d'Afrique et du monde entier, se sont réunis à Yaoundé du 12 au 14 mars 2013 à l'effet de débattre de la problématique de l'émergence africaine sur les trente prochaines années, dans le cadre de la Première Conférence Africaine des Forêts Modèles.**

- **Convaincus que l'avenir de l'émergence africaine réside dans les énergies renouvelables, l'économie verte solidaire et une économie de réseaux ;**
- **Soucieux de renforcer les capacités des populations africaines afin d'évoluer vers un tissu économique local prospère à travers des processus participatifs qui associent les populations aux stratégies de développement ;**
- **Soucieux de créer les conditions propices à une plus grande adéquation entre les préoccupations de développement local des communautés et la politique de gouvernance appliquée par les Etats ;**
- **Soucieux de la nécessité de conserver et de gérer durablement leurs écosystèmes et rappelant les efforts réalisés par chacun des Etats et la nécessité de conserver ces acquis importants aux plans social, économique et écologique ;**



- **Convaincu que la gestion durable des ressources forestières peut contribuer de façon significative au développement économique, social et culturel des Etats de la sous région ;**
- **Considérant l'engagement de l'ensemble des pays africains pour des stratégies d'émergence fondée sur la durabilité et le bien être des populations africaines ;**
- **Désireux d'adopter des stratégies innovantes pour promouvoir l'utilisation rationnelle et l'aménagement durable des ressources, en impliquant les communautés ;**
- **Conscients de l'importance de l'implication des populations et des opérateurs économiques dans le processus de gestion durable des écosystèmes forestiers ;**
- **Persuadés du rôle des acteurs et réseaux de la société civile en matière de gestion durable des ressources, de promotion du développement économique et de lutte contre la pauvreté ;**
- **Conscients du rôle souverain de l'Etat pour l'élaboration et l'application des lois et règlements permettant une gestion durable des ressources naturelles.**
- **Ayant à l'esprit la déclaration faite à l'issue du septième sommet de la CEFDHAC tenu à Kigali en novembre 2012, reconnaissant la pertinence de l'outil Forêt modèle pour la mise en œuvre des axes de convergence de la COMIFAC :**

**Réaffirment leur engagement en faveur de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles ;**

**Conviennent de la nécessité de promouvoir les approches innovantes en matière d'exploitation des ressources naturelles au service du développement de l'Afrique ;**

**Appellent la communauté internationale, la COMIFAC et les autres organisations internationales impliquées dans la gestion durable des écosystèmes, aujourd'hui très conscientes du rôle de l'économie verte solidaire, à soutenir les Forêts Modèles et à créer un mécanisme international destiné au financement des acteurs impliqués dans cette dynamique ;**



**Appellent les Etats de la région COMIFAC et des autres régions d'Afrique à soutenir davantage le processus Forêts Modèles et le développement de Forêts Modèles dans leur pays respectifs ;**

**Appellent les Etats à accélérer le processus de normalisation et d'encadrement du concept de Forêts Modèles et à le généraliser sur leurs territoires respectifs ;**

**Appellent les Etats à concéder des facilités et privilèges administratifs et diplomatiques adéquats, et à adopter des mesures d'accompagnement institutionnalisées nécessaires au bon fonctionnement des Coordinations nationales et du Secrétariat du Réseau Africain de Forêts Modèles situés sur leurs territoires respectifs ;**

**Reconnaissent que l'émergence de l'Afrique se fera sur la base de stratégies d'unité africaine et de convergence des politiques multisectorielles régionales, et admettent que les Forêts Modèles sont une des infrastructures de soutien à l'émergence par la gouvernance et le développement de l'entreprise locale durable ;**

**Encouragent les Forêts Modèles à poursuivre leur œuvre de construction des partenariats en vue de l'émergence d'approches innovantes de promotion d'un développement impliquant les communautés ;**

**Recommandent le Réseau Africain des Forêts Modèles comme membre observateur à la Commission de l'Union Africaine ;**

**Invitent les Etats à renforcer les actions visant à accroître la participation active des populations rurales dans la planification et la gestion durable des écosystèmes et réserver des espaces suffisants pour leur développement économique, social et culturel ;**



**Les exhortent à veiller à une plus grande implication des opérateurs économiques dans le processus de gestion durable de conservation des écosystèmes forestiers ;**

**Invitent le Gouvernement de la République du Cameroun à poursuivre la mutualisation de son expérience dans le domaine des Forêts Modèles avec les autres pays concernés, et à se faire l'Ambassadeur des Forêts Modèles en Afrique.**

**Enfin, les Etats, organismes, institutions internationales et organismes de la société civile donnent mandat à leurs représentants respectifs de coordonner et de veiller à la mise en œuvre des résolutions issues de la présente Conférence.**

**Au terme de la Première Conférence Africaine sur les Forêts Modèles, le Gouvernement de la République du Cameroun a été remercié par tous les participants pour l'accueil chaleureux, les commodités mises à leur disposition pendant leur séjour, et pour la bonne tenue des travaux de cette Conférence.**

**Fait à Yaoundé, le 14 mars 2013**

**Les participants**